



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL
COMMISSION SENIORS



District de l'Hérault de Football
COMMISSION SENIORS

Réunion du 21/10/2026

Présidence : **M. Bernard Guiraudou**

Présents : **MM. Patrick Langelfeld – Bruno Lefevere – Sylvain Sanna**

Excusé : **M. Jacques Gay**

Le procès-verbal de la réunion du 14/10/2026 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

COUPES

Les **tirages au sort du 4^e tour District de Coupe Occitanie Seniors et 32^e de Finale de Coupe de l'Hérault Seniors** programmés le week-end du 15/11/2026 auront lieu le **mercredi 28/10/2026 à 14h** dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierrevives à Montpellier.

Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister.

Les **32^e de Finale du Challenge Maurice Martin** initialement programmés au week-end du 15/11/2026 sont **décalés au week-end du 20/12/2026**, journée de rattrapage au calendrier général.

En effet, la replanification de quelques matchs de Coupes de l'Hérault Seniors au 11/11/2026 (matchs de Coupe Occitanie Seniors du 25/10/2026 prioritaires) ne permet pas d'effectuer un tirage au sort pour le 15/11/2026.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE OCCITANIE SENIORS

PUISSALICON MAGALAS 1/PALAVAS CE 1

Du 25/10/2026

Est avancée au 21/10/2026

(Coupe de France – Accord des clubs)

S. POINTE COURTE 1/ST GELY FESC 1

Du 25/10/2026

Est avancée au 22/10/2026

(Accord des clubs)

VÉTÉRANS

⚽ Poule A

MUDAISON ES 31/RS GIGEANNAIS 32

Du 01/11/2026

MUDAISON ES 31/RS GIGEANNAIS 32

Du 05/03/2027

Sont inversées

(Accord footclubs)

⚽ Poule C

SAUVIAN FC 32/COEUR HERAULT ES 33

Du 16/10/2026 (journée 4)

A été reportée au 11/11/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Tournoi – Accord des clubs)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



NOTIFICATION TARDIVE DE JOUR – TERRAIN - HEURE

Conformément aux dispositions de l'Article 7 e) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I Dispositions Générales, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 20 € pour notification tardive de jour – terrain – heure :

S. POINTE COURTE 2 (515703)

56656972 – D5 (B) du 18/10/2026

Amende : 20 €

(Mail du 14/10/2026 pour le changement d'heure)

ACADEMIE VEDASIENNE 31 (565297)

79594687 – Vétérans (A) du 16/10/2026

Amende : 20 €

(Mail du 15/10/2026 pour le changement d'heure)

SAUVIAN FC 32 (580725)

79595590 – Vétérans (C) du 16/10/2026

Amende : 20 €

(Mail du 16/10/2026 pour le report du match au 11/11/2026)

INFORMATIONS AUX CLUBS

TEYRAN ASP 1/M. ATLAS PAILLADE 4

56656868 – D4 (A) du 17/10/2026

SALAGOU OLYMPIQUE 1/ENSERUNE FC 2

78793161 – D5 (C) du 18/10/2026

La Commission transmet les dossiers à la Commission Règlements & Contentieux pour ce qui la concerne.

Courriel du 20/10/2026 du club S.C. LODEVE pour engager son équipe réserve en Challenge Maurice Martin : **SC LODEVE 2 (582251)** participera au **Challenge Maurice Martin**.

Courriel du 02/10/2026 du club ARCEAUX MONTPELLIER, assorti de l'autorisation de prêt du **terrain synthétique Serge Corbière 2 de Pignan pour la saison 2026-2027**, pour les matchs de son équipe première évoluant en **D1 M. ARCEAUX 1** et **Coupes**.

ABSENCE DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SÉCURITÉ

Vu les feuilles de matchs,
Vu les rapports des officiels,

Conformément aux dispositions de l'Article 15 c) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I Dispositions Générales, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 30 € pour absence de désignation du Responsable Sécurité lors des rencontres suivantes :

PALAVAS CE 2 (521246)

56713551 – D3 (A) du 18/10/2026

Amende : 30 €



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



COURNONTERRAL 1 (503306)

56626430 – D3 (B) du 17/10/2026

Amende : 30 €

PUIMISSON AS 1 (550363)

56723343 – D3 (C) du 18/10/2026

Amende : 30 €

ENT. HAUTS CANTONS 1 (523435)

56723345 – D3 (C) du 18/10/2026

Amende : 30 €

SAUVIAN FC 2 (580725)

69715059 – D4 (C) du 18/10/2026

Amende : 30 €

RC GANGES 2 (503274)

78800430 – D5 (A) du 18/10/2026

Amende : 30 €

S. POINTE COURTE 2 (515703)

56656972 – D5 (B) du 18/10/2026

Amende : 30 €

M. PAILLADE MERCURE 1 (547089)

56656975 – D5 (B) du 18/10/2026

Amende : 30 €

BESSAN AS 2 (503161)

78793158 – D5 (C) du 18/10/2026

Amende : 30 €

VIASSOIS F.C.O 1 (590432)

78793159 – D5 (C) du 18/10/2026

Amende : 30 €

MARSEILLAN CS 1 (500414)

78793160 – D5 (C) du 18/10/2026

Amende : 30 €

SALAGOU OLYMPIQUE 1 (865169)

78793161 – D5 (C) du 18/10/2026

Amende : 30 €

FEUILLES DE MATCH NON CONFORMES

Vu les feuilles de matchs,

Conformément aux dispositions de l'Article 10 a) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I Dispositions Générales, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 30 € pour feuille de match non conforme lors des rencontres suivantes :



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



M. ATLAS PAILLADE 4 (548263)

56656868 – D4 (A) du 17/10/2026

Amende : 30 € (arbitre assistant)

SC LODEVE 2 (582251)

78793162 – D5 (C) du 18/10/2026

Amende : 30 € (banc)

ACADEMIE VEDASIENNE 31 (565297)

79594687 – Vétérans (A) du 16/10/2026

Amende : 30 € (banc)

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE – TABLETTE NON UTILISÉE

Vu la feuille de matchs version « papier »,

Vu le rapport de l'arbitre officiel,

Après vérification de l'analyse FMI via FOOT2000 et des paramétrages dans FOOTCLUBS,

La Commission applique au club ci-après une amende pour défaut d'utilisation de la tablette :

SALAGOU OLYMPIQUE 1 (865169)

78793161 – D5 (C) du 18/10/2026

Amende : 1^{ère} infraction : 1 €

(Aucun utilisateur footclubs paramétré FMI)

Conformément aux dispositions de l'Article 10 f) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I Dispositions Générales.

Prochaine réunion le 28/10/2026

Le Président,
Jacques Gay

Le Secrétaire de séance,
Bernard Guiraudou